



Commune de Tannay

Tannay, le 17 février 2023 /14.01/ak

Inventaire / recensement arbres remarquables

Chères habitantes, Chers habitants,

La Municipalité a été mandatée par le département cantonal de l'environnement pour réaliser un inventaire des arbres remarquables sur l'ensemble du territoire de la commune, y compris sur les parcelles privées des propriétaires qui souhaiteraient faire évaluer leur patrimoine arboré.

Le but de cette démarche est de recenser les arbres qui remplissent les critères leur permettant de figurer à l'inventaire cantonal, et ainsi bénéficier de subventions lorsque des mesures spéciales doivent être prises pour la conservation du sujet (taille sécuritaire, haubannage, amélioration des conditions du sol, etc.).

Ces subventions prennent également en charge les frais d'étude de risque si cela s'avère nécessaire.

Dès lors, nous remercions les propriétaires intéressés à faire évaluer leur patrimoine arboré de nous en informer en nous retournant le dos de ce document complété à l'adresse : greffe@tannay.ch avant le 31 mars 2023.

Pour la Municipalité :

La Syndique :
Denise Rudaz



La Secrétaire :
Ariane Katzarkoff

Je suis intéressé par une évaluation de mon patrimoine arboré dans le cadre du recensement cantonal des arbres remarquables :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date : Signature :

Numéro de Téléphone :

✂ -----